

Danielle LOI, son épouse,
Frédéric LOI et Cloé LOI-MONNOT, son fils et sa belle-fille,
Maeva et Mandy LOI ses petites-filles et leurs compagnons,
Luisa BERGER sa sœur et son compagnon Yves,
Janine et Dominique STEIMER, sa belle-sœur et son mari, ainsi que les enfants filleul et
nièces, Florence, David et Melissa YERSIN,
Emma Monnot et Lola Steiner, Jaques et Christine BAUDET de Romanel, sa belle-famille,
Les familles parentes, amies et alliées,
Ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul LOI

Enlevé à leur tendre affection le jeudi 30 mai 2019, dans sa 78^e année.

La cérémonie aura lieu le mercredi 5 juin à 10h45 au centre funéraire de Saint-Georges.

Adresse de la famille: Danielle LOI, rue Camille-Martin 31 - 1203 Genève.

Cet avis tient lieu de faire-part.